

Parc du Mercantour : une économie fortement dépendante du tourisme et du secteur public



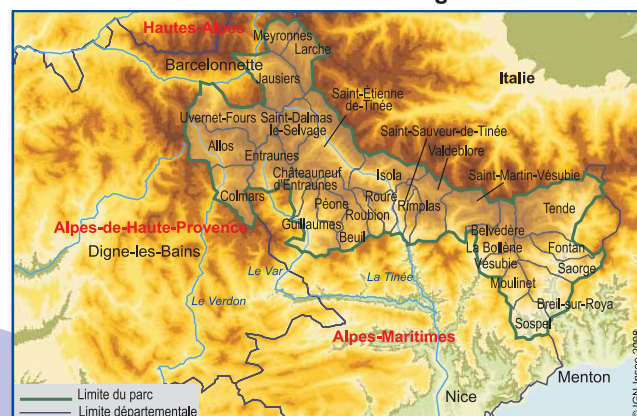
Arrière-pays montagneux au riche patrimoine naturel, le parc national du Mercantour voit sa population augmenter légèrement grâce aux migrations résidentielles qui compensent un excès des décès sur les naissances dans ce territoire âgé. Les logements sont aux deux tiers des résidences secondaires, en raison notamment de la forte activité touristique hivernale. Celle-ci, ajoutée au poids important des services publics, engendre une spécialisation de l'emploi qui rend le territoire fragile face à de possibles évolutions. Deux observations permettent de nuancer ces craintes : la création d'entreprises y est dynamique et une proportion croissante d'actifs du parc exercent leur activité à l'extérieur de celui-ci.

Région frontalière du Piémont italien, le parc national du Mercantour est un territoire méditerranéen de montagne. Proche de la mer par sa frontière sud, son relief

s'élève rapidement vers de hauts sommets, dont le point culminant est la cime du Gélas, à plus de 3 000 mètres. S'étendant sur deux départements, les Alpes-Maritimes pour les trois quarts et les Alpes-de-Haute-Provence pour un quart, ses 2 150 km² se répartissent en six vallées drainées par l'Ubaye au nord, le Verdon à l'ouest, la Roya et la Bévéra à l'est et le Var et ses affluents en plein cœur du massif. L'espace continu qu'il forme avec le Parco naturale Alpi Maritimi en Italie se joue des frontières, aussi bien sur le plan de la cohésion géographique que, durant des siècles, sur les aspects culturel, économique, voire linguistique.

Territoire foncièrement rural, avec 97 % de sa superficie constitués de forêts et milieux semi-naturels, il possède un riche patrimoine naturel ayant conduit à sa labellisation en parc national en 1979. La moitié de son espace est ainsi reconnue comme Site d'Importance

Un territoire méditerranéen de montagne



Communautaire (SIC) contribuant au réseau européen Natura 2000. Les SIC ne représentent qu'un tiers des surfaces dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les départements qui l'englobent ou encore dans le parc régional voisin du Verdon. Cette attractivité écologique constitue indéniablement un atout, mais, revers de la médaille, en fait un territoire très spécialisé sur le marché de l'emploi.

Un marché de l'emploi fortement tributaire des services publics et des activités touristiques

En 1999, 83 % des 6 400 emplois du parc sont tertiaires, proportion légèrement supérieure à la moyenne de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pourtant particulièrement bien dotée dans ce secteur. Si la tertiarisation de l'économie est un phénomène national, la structure de ces emplois de commerce et services, notamment salariés (4 740 emplois salariés tertiaires sur un total de 5 280 emplois salariés au 31/12/2006), est néanmoins particulière dans le Mercantour, avec en corollaire une certaine vulnérabilité en regard d'évolutions possibles.

L'administration emploie ainsi 850 salariés dans le périmètre du parc, auxquels il convient d'ajouter près de 500

salariés des cinq hôpitaux qui y sont implantés. Au total, avec les personnels de l'éducation et du secteur social, la sphère publique emploie un salarié sur trois, pour à peine un sur quatre dans les Alpes-Maritimes, l'ensemble de la région ou le territoire français. Dans la perspective d'une diminution globale des effectifs de la fonction publique et d'une rationalisation de sa localisation, cette particularité constitue potentiellement une fragilité.

La deuxième spécificité du territoire réside dans le poids des emplois touristiques qui, entre hébergement, restauration, commerces ou activités de remontées mécaniques, dépassent 1 500 salariés au 31/12/2006. L'amplitude annuelle de ce volume d'emploi varie de un à trois entre la saison creuse (moins de 600 salariés) et celle d'hiver (jusqu'à 1 700 salariés). Avec les soucis récurrents d'enneigement dans les Alpes de l'extrême sud, cet emploi risque de se contracter dans les prochaines années, sauf en cas de diversification accrue des activités tout au long de l'année. Celle-ci existe déjà en juillet et août, mais n'est pas assez développée dans les périodes printanière et automnale.

La présence de nombreuses stations de sports d'hiver, avec une grande part de logements dévolue au tourisme, influe naturellement sur la structure de l'habi-

tat dans le parc. Ainsi, avec 36 000 logements, le Mercantour comptait en 2005 pratiquement deux fois plus de logements que d'habitants. Mais moins du quart (8 900) étaient habités toute l'année et les deux tiers étaient des résidences secondaires.

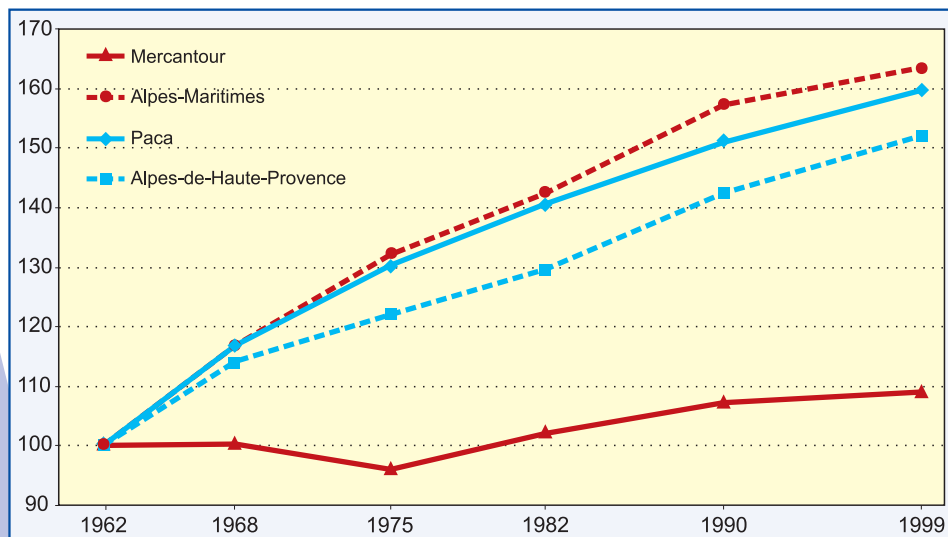
D'importantes créations d'entreprises

Si le marché de l'emploi est fortement spécialisé, le tissu économique est dynamique. En 2006, 2 000 établissements sont implantés dans les communes du parc, aux deux tiers tournés vers les services. Cela représente environ 400 entités de plus qu'au milieu des années 90. Le taux de création global⁽¹⁾ est de 14 %, très légèrement supérieur aux trois territoires de comparaison. Là aussi, le secteur tertiaire est particulièrement dynamique, avec un taux de 15,5 %, soit deux à trois points de plus qu'en France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou dans les Alpes-Maritimes.

L'ensemble de ces établissements est également plus pérenne dans le Mercantour que dans ces trois territoires, puisque 70 % sont encore actifs trois ans après leur création et 59 % encore deux ans plus tard. Dans les trois zones comparées, ces taux sont de 65-66 % et 51 à 53 %. Les établissements du BTP et des remontées mécaniques sont, à l'aune de ce critère, particulièrement solides dans le périmètre du parc.

Dans la région, le parc fait preuve d'un dynamisme démographique mesuré

Évolution démographique (base 100 en 1962)



Source : Insee - Recensements de la population 1962 à 1999

Une démographie sans dynamisme

Seconde faiblesse après un marché de l'emploi fortement dépendant, le Mercantour est un espace démographiquement peu dynamique au contraire de ses départements d'implantation : entre 1962 et 1999, la population de ces derniers a progressé de plus de 50 %, pendant que celle du parc croissait d'à peine 9 %. Composé de 28 communes, dont à peine une demi-douzaine dépasse mille habitants en 1999, la popu-

(1) Nouveaux établissements / stock d'établissements

lation du territoire est restée stable autour de 16 000 âmes des années 60 aux années 80, puis a augmenté pour atteindre 17 700 habitants au recensement de 1999. Cette tendance se confirme dans les estimations issues des trois premières enquêtes annuelles de recensement, situant la population du parc au dessus de 19 000 habitants au 1^{er} juillet 2005.

La dynamique démographique a été contrastée dans le dernier quart du XX^e siècle, avec des zones périphériques (partie des Alpes-de-Haute-Provence au nord et vallée de la Roya au sud) qui évoluent comme la moyenne du parc, d'autres qui progressent deux fois plus vite (Haut-Var et Vésubie) et enfin la Tinée, partie la plus enclavée, qui a perdu 9 % de ses habitants dans cette période.

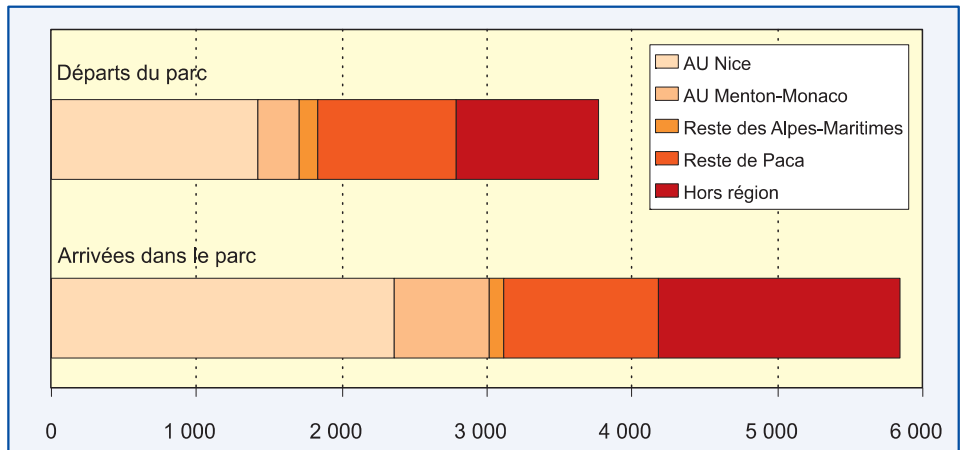


Un territoire âgé qui reste cependant attractif

Comme dans la plupart des régions rurales, la population des communes du parc est relativement âgée : en 1999, un résidant sur trois a soixante ans ou plus, contre un sur quatre à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et un sur cinq au niveau national. En France, beaucoup de territoires ruraux et âgés se dépeuplent. Ceux qui ne le font pas le doivent en général à un apport migratoire important. C'est le cas du Mercantour qui, sans échanges de population avec le reste du territoire français, aurait perdu 1 700 habitants dans la dernière décennie du XX^e siècle. Grâce à un solde migratoire po-

Une mobilité de proximité

En nombre



Note de lecture : entre 1990 et 1999, il y a eu 3 800 départs du parc ; 1 000 hors région, 2 800 vers le reste de Paca, 1 800 vers le reste des Alpes-Maritimes, 1 400 vers l'aire urbaine niçoise et 280 vers celle de Menton-Monaco

Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999

sitif de 2 000 personnes avec le reste du territoire national au cours de la même période (5 800 arrivées moins 3 800 départs), la population du parc a ainsi gagné 300 résidents.

La population du Mercantour est mobile : entre 1990 et 1999, un habitant du parc sur cinq l'a quitté ; et sur la population présente en 1999, un habitant du parc sur trois est un nouveau résident depuis moins de neuf ans. Il s'agit néanmoins souvent d'une mobilité de proximité, les trois quarts des échanges s'opérant avec le reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la moitié avec le reste du seul département des Alpes-Maritimes. Les aires urbaines de Nice et Menton-Monaco, frontalières du parc, ont ainsi attiré respectivement 2 400 et 650 ex-résidents du parc entre 1990 et 1999, alors que 1 400 et 280 habitants de ces aires urbaines empruntaient le chemin inverse.

Les migrations renforcent toutes les classes d'âge des habitants du parc, hormis celle des 15-25 ans pour laquelle les départs sont plus nombreux que les arrivées. L'absence d'offre en termes d'études supérieures dans la zone du parc en constitue une des raisons. L'impact positif des migrations est particulièrement élevé entre 25 et 40 ans et au-delà de 55 ans.

En 1999, la part des retraités dans la population de 15 ans ou plus est élevée

dans le Mercantour : 29 %, soit trois points de plus que dans les deux départements qui le contiennent, cinq points de plus que dans l'ensemble de la région et sept points de plus qu'à l'échelle nationale. À l'inverse, les cadres (3 %), du fait de la structure des emplois du territoire, et les étudiants (7 %) sont moins présents dans le parc.



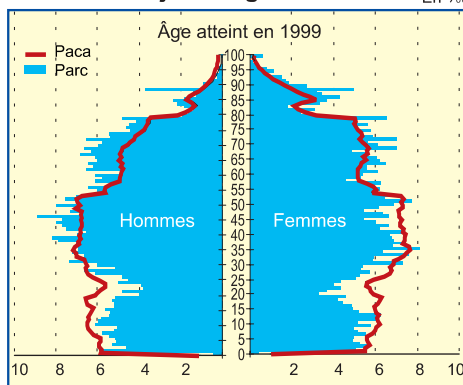
En 2004, un tiers des salariés travaillent à l'extérieur du périmètre du parc

Si les sphères publique et touristique marquent fortement l'emploi dans le territoire, une part croissante des actifs du parc travaille à l'extérieur de celui-ci, ce qui nuance la dépendance de son marché du travail. Les navettes domicile-travail se sont intensifiées ces dernières années. En 2004, sur le seul champ des salariés (77 % de l'ensemble), deux tiers seulement des actifs travaillent dans le parc, la moitié dans leur commune de résidence. Inversement, 37 % des emplois du parc sont dorénavant occupés par des actifs venant de l'extérieur.

Ces échanges se font de façon privilégiée avec les aires urbaines frontalières : en 2004, celle de Nice attire ainsi quotidiennement un millier de salariés résidant dans le parc et celle de Menton-Monaco 350. L'influence est évidemment moindre en sens inverse.

Un déficit en jeunes générations

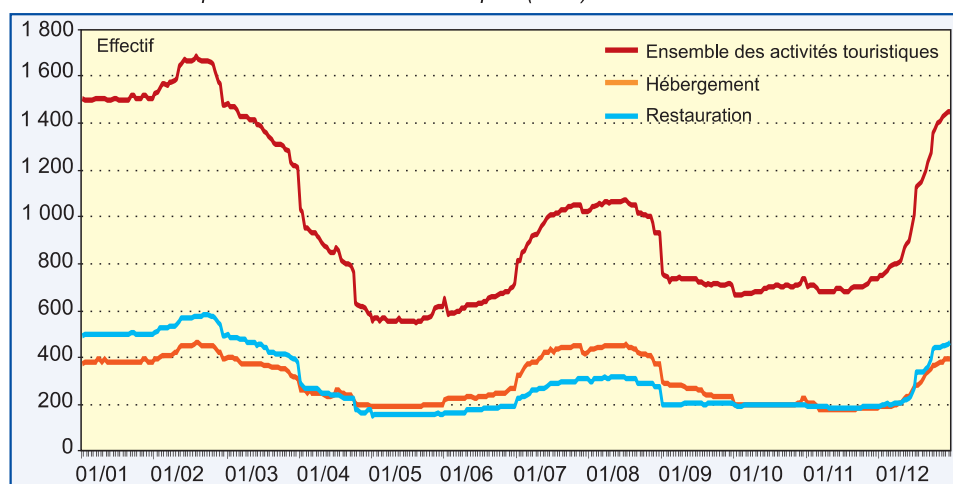
En %



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tourisme : une saison d'hiver fortement marquée

Saisonnalité de l'emploi dans les activités touristiques (2006)



Source : Insee - DADS 2006

Parmi les communes du parc qui comptent le plus d'actifs résidents, celles du sud-est sont particulièrement sous l'influence des aires urbaines précitées, ainsi que de l'Italie : la moitié des salariés résidant à Sospel, Tende ou Saint-Martin-de-Vésubie travaillent à l'extérieur du parc.

Des activités dominantes assises sur un faible niveau de formation

Les caractéristiques de la population active résidant dans le parc sont le reflet des activités qui s'y pratiquent. Les secteurs de la construction, des remontées mécaniques ou de l'hôtellerie-restauration offrent des emplois moins stables car notamment plus saison-

niers. En 1999, le recours aux contrats à durée déterminée est ainsi deux fois plus fréquent dans le parc que dans les trois territoires de comparaison : il représente 19 % de l'emploi salarié total. La part des temps partiels chez les hommes, pratiquement 10 %, est également de deux à trois points supérieure.

Le niveau de formation des jeunes actifs est influencé par l'absence d'étudiants dans le parc et par la part importante d'emplois peu qualifiés dans les secteurs déjà cités. Ainsi, parmi les actifs de moins de quarante ans, moins d'un quart possède un niveau d'études supérieures contre un tiers en France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou dans les Alpes-Maritimes.

Le nombre de demandeurs d'emploi du parc s'établissait à 400 au 31 décembre 2007. Au cours des dix dernières années, il a suivi la tendance à la baisse enregistrée dans la région.

Des revenus moins élevés et plus homogènes

En 2006, la moitié des foyers du parc n'est pas imposée. Malgré une diminution (- 7 points en 10 ans), c'est cinq points de plus que la moyenne régionale ou nationale. Les revenus fiscaux moyens de la population du Mercantour sont plus faibles qu'à l'échelle de la région et il y a moins d'écart entre les plus riches et les moins aisés. La moitié de la population du parc perçoit plus de 1 300 euros mensuels⁽²⁾ par unité de consommation. Ce revenu médian est de 1 390 euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les 10 % les plus aisés gagnent au moins 2 400 euros mensuels dans le parc, soit 460 euros de moins qu'en région. En revanche, les 10 % les plus pauvres ont un revenu inférieur à 530 euros, soit 100 euros de plus que pour la région.

Philippe Pailier

(2) Pour comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) : 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Un parc national est un territoire dont la richesse biologique, la beauté paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection particulière. L'appellation "Parc national" est reconnue dans le monde entier pour la qualité exceptionnelle de ses espaces naturels et pour le haut niveau de protection qui en garantit la pérennité. Les missions fondamentales des parcs, fixées par les textes législatifs et réglementaires, sont la conservation du patrimoine naturel, culturel et paysager, la mise à disposition du public de ce patrimoine et la contribution au développement durable des populations locales qui habitent son territoire.

Il existe neuf parcs nationaux en France qui couvrent 0,8 % du territoire. Le caractère unique du territoire du Mercantour, à la frontière entre la France et l'Italie, a justifié son classement comme "Parc national" le 18 août 1979. L'Établissement public du Parc national du Mercantour est chargé de la gestion d'un cœur de 685 km² et contribue à un développement harmonieux et durable d'une aire d'adhésion de 1 463 km² (28 communes).

Pour en savoir plus

"Parc du Verdon : un développement différencié entre est et ouest". SUD INSEE l'essentiel n° 123 - Rapport d'étude n° 16, juillet 2008.

"Parc des Alpilles : un territoire qui conserve un équilibre économique et écologique". SUD INSEE l'essentiel n° 117 - Rapport d'étude n° 14, février 2008.

"Parc du Luberon : un territoire attractif à l'activité économique diversifiée". SUD INSEE l'essentiel n° 103, février 2007.

"Parc Naturel Régional du Luberon : un territoire de plus en plus résidentiel sous influence des pôles urbains environnants". Rapport d'étude n° 11, février 2007.

"Queyras-Mont Viso : une vitalité démographique et économique structurée par le tourisme". Rapport d'étude n° 4, janvier 2006.